

HORAIRES D'ACCUEIL

- L'administration est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.
- Une permanence est assurée :
 - le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ;
 - le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

ADMISSION

Toute demande d'admission doit se faire sur le site internet **Via Trajectoire**.

PERSONNEL DE SOINS

L'équipe soignante se compose de :

- 1 médecin coordonnateur
- 1 cadre supérieur de santé
- 4 infirmières
- 1 secrétaire médicale
- 22 aides médico-psychologiques et aides-soignants

Concernant le suivi médical, le résident a le libre choix du médecin traitant, et du kinésithérapeute, sous réserve que ces derniers aient signé un contrat avec l'Établissement. Le résident a également le libre choix du pédicure.

TARIFS - AIDES

Les tarifs journaliers pour l'année 2023 sont les suivants :

Hébergement permanent

Dépendance	GIR 5-6	GIR 3-4	GIR 1-2
Tarif hébergement	70,40 €	70,40 €	70,40€
Tarif dépendance	5,64 €	13,29 €	20,94€
Total	76,04 €	83,69€	91,34 €

Hébergement permanent (Aide Sociale) et temporaire

Dépendance	GIR 5-6	GIR 3-4	GIR 1-2
Tarif administré hébergement	67,05 €	67,05 €	67,05 €
Tarif dépendance	5,64 €	13,29 €	20,94 €
Total	72,69 €	80,34 €	87,99 €

À l'admission du résident, il est demandé un dépôt de garantie de 30 jours du tarif hébergement.

L'établissement répond aux normes d'attribution de l'**APL** (Aide Personnalisée au Logement) ce qui permet aux résidents qui remplissent les conditions nécessaires d'en bénéficier.

Les personnes hébergées peuvent faire une demande d'**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour couvrir pour partie les frais liés à la dépendance.

Accueil de jour

Du lundi au vendredi en demi-journée ou journée complète

Journée complète : **19,50 €**

Demi-journée : **9,75 €**

Une participation de l'État aux frais de transport pour l'Accueil de jour est possible sous conditions.

Résidence du Parc



EHPAD DE PANAZOL

2, rue Raoul VERGEZ

B.P. 34

87350 PANAZOL

 : 05 55 75 41 10

Email : leparc@ehpad-panazol.fr

PRÉSENTATION

La Résidence du Parc est située à Panazol, proche du centre-ville. Face au parc municipal, elle offre aux résidents un cadre agréable, calme et vivant.

Ouverte depuis octobre 2006, elle propose différents types de séjour :

- **78 lits en hébergement permanent** (dont 15 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées) ;
- **5 lits en hébergement temporaire** ;
- **6 places en accueil de jour** (journée complète ou demi-journée) ouvertes à tous.

Le bâtiment est divisé en **5 unités de vie** disposant chacune de plusieurs salons et d'une *kitchenette* pour les activités adaptées.

Une des unités de vie est destinée à l'accueil de personnes nécessitant une prise en charge spécifique et **un espace de vie sécurisé** (intérieur et jardin).



VIE QUOTIDIENNE

Les résidents sont logés dans des chambres individuelles de 25 m² comprenant :

- Une salle de bain avec sanitaire, douche et siège de douche ;
- Un lit médicalisé ;
- Un bureau, une table de chevet ;
- Un téléphone (sur demande) ;
- Un fauteuil de repos ;
- Une commode ;
- Un placard intégré avec étagères et penderie.

Le résident a la possibilité d'amener une télévision et quelques effets personnels.



Les repas sont pris dans une **salle à manger climatisée**. Le résident peut également les prendre dans un espace privé avec sa famille. Le respect des régimes médicalement prescrits est assuré. Une collation est proposée la nuit aux résidents.

Trois animatrices dont une dédiée à l'unité protégée, présentes à temps plein, proposent **chaque matin et après-midi** différents ateliers musique et chant, jeux de société, lecture, gymnastique, activités manuelles et artistiques, etc.

Sont également organisés des événements ponctuels : expositions, spectacles, etc.



Le linge de maison est fourni. L'entretien du linge est assuré par l'établissement.

Une socio-coiffeuse intervient 3 fois par semaine dans le **salon de coiffure** et d'esthétique de l'établissement.

